

séparer les banques de dépôts et les banques d'investissement ainsi que les autres établissements financiers spéculatifs **et les assurances**. Par ailleurs, les établissements qui prennent des risques doivent être soumis à des contraintes financières fortes, notamment sur leurs fonds propres, en fonction du degré du risque pris.

Cette proposition pour éviter que les banques deviennent leur propre assureur. Les CDS (Credit Default Swap) sont un très bon exemple. En effet, ce produit financier est un produit d'assurance qui permet de spéculer à la baisse. Comme tout produit financier, ce produit a été titrisé et peut se retrouver dans un package de divers produits financiers qui eux-mêmes seraient assurés, etc.

Les assurances se servent de foncier en contrepartie (pas uniquement). Les subprimes ont fait gonfler l'immobilier et donc la part de foncier des assurances qui pouvaient se permettre d'assurer encore plus de produits et ainsi de suite jusqu'à la défaillance de contrepartie puisque l'immobilier s'effondre. Difficile de savoir en quelle proportion mais la dérive est manifeste.